

JANVIER 2024

LA CFE-CGC VOUS INFORME



LA POSTE VICTIME DU SYNDROME DE L'ÉOLIENNE ...

Pour certains, les cadres seniors sont un peu comme les éoliennes : ils ont beaucoup de qualités mais paradoxalement, ils ne sont pas toujours ... désirés ! Nombreux sont ceux qui en BSCC - BGPN - dans les filières support - nous témoignent de leurs difficultés dans le dernier quart de leur carrière, notamment par une dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération. Pour l'exemple une part variable qui ne bouge pas ou une rémunération qui malgré l'inflation n'évolue quasiment plus.



POUR LA CFE-CGC, LES POSTIERS SÉNIORS MÉRITENT MIEUX QU'UNE SORTIE DES EFFECTIFS POUR TOUTE RÉPONSE À LEUR FIN DE CARRIÈRE. ALORS QUE LA RÉFORME DES RETRAITES SE MET EN PLACE PROGRESSIVEMENT, SES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE NE SEMBLENT PAS TOUJOURS FAIRE CONSENSUS DANS L'ENTREPRISE.

Dans ces conditions, le TPAS (qui est prolongé en 2024 grâce à l'avenant de l'accord La Poste engagée avec les Postiers - mais les conditions seront connues en janvier) est toujours plébiscité auprès des Organisations Syndicales par de nombreux cadres seniors. La Poste, quant-à-elle, y voit un outil essentiel dans un contexte d'attrition de ses activités historiques, lui permettant de baisser ses effectifs et de remplacer ses salariés mieux rémunérés (effet ancienneté) par d'autres, moins expérimentés, donc moins payés ... Tout cela dans un contexte de crise financière et de baisse des trafics ...

A contrario, les mesures incitatives relatives au bien-être et maintien dans l'emploi des cadres seniors restent ... anecdotiques. Quand elles existent, elles peinent à s'imposer sur le terrain.

Cette problématique n'est pourtant pas nouvelle. Il y a aujourd'hui **urgence**, selon la CFE-CGC, à mettre en œuvre des mesures incitatives pour **améliorer tant la reconnaissance que les conditions de travail des cadres seniors.**

Il faut retravailler la dernière partie de carrière en capitalisant sur l'expérience et sur les atouts de nouvelles recrues.

A titre d'exemple, **beaucoup de séniors ont des difficultés** :

- À mener à bien et concrétiser un projet professionnel après 60 ans ;
- À obtenir une promotion ;
- À se voir attribuer une part variable et une revalorisation salariale à la hauteur de leur engagement ;
- À se voir accorder un télétravail ...

AINSI, LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE RH CLAIRE ET AMBITIEUSE À DESTINATION DES CADRES SÉNIORS MÉRITE ENCORE AUJOURD'HUI D'ÊTRE CLARIFIÉE.

Pour une qualité de vie et une évolution de carrière pérennes et solides, **la CFE-CGC Groupe La Poste propose la construction d'un grand accord social pour les cadres et les encadrants dans le futur environnement CSE à La Poste.**

Il faut notamment endiguer le fléau de l'absentéisme en croissance en allant au-delà des démarches d'excellence managériale ; censées stopper à elles seules l'hémorragie. Promotion - formation - gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - égalité pro - maintien dans l'emploi des séniors - autonomie et sens au travail sont autant de sujets qui méritent un dialogue social plus ambitieux au service des cadres et des encadrants.

LA CFE-CGC DEMANDE L'OUVERTURE D'UN CHANTIER VISANT À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE FIN DE CARRIÈRE DES CADRES SENIORS, ET À TRAVAILLER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS (DÉPART PROGRESSIF, CUMUL EMPLOI RETRAITE, ...). NOUS DEMANDONS PLUS DE VISIBILITÉ ET UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION SUR LES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DE LA CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ (CPA) MAIS AUSSI SUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE CARRIÈRE DES CADRES QUI, PAR CHOIX OU OBLIGATIONS, DEVRONT TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS, PARFOIS MÊME JUSQU'À 67 ANS.



**# POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT
LOCAL CFE-CGC GROUPE LA POSTE**

**100% SOUTIEN SENIORS
VOTEZ CFE-CGC**